

# CONCEPTEUR DEVELOPPEUR D'APPLICATIONS

## CARIF :

Code RNCP : 37873

Certificateur : Ministère du Travail

Fiche : [RNCP37873](#) date échéance : [18/12/28](#)

## Le métier

Le concepteur développeur d'applications est l'interlocuteur privilégié du client pour la conception et le développement du projet informatique. Il dialogue avec lui afin de connaître les besoins des utilisateurs. Il adapte sa communication à ses différents interlocuteurs et contextes professionnels, y compris en présence d'une personne en situation de handicap. La communication orale peut se faire en anglais, en particulier avec des prestataires de service.

En analysant le cahier des charges du projet informatique, il identifie les fonctionnalités ou les évolutions de l'application. Dans le respect des recommandations de sécurité émise par l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), il conçoit des applications sécurisées en utilisant une architecture logicielle multicouche et rédige le dossier de conception.

Le concepteur développeur d'applications développe les interfaces utilisateur et les traitements métier de l'application avec des composants sécurisés. Il conçoit ou modifie le modèle des données de l'application, permettant la création ou la modification des bases de données. Il réalise les accès aux données et leurs mises à jour, en assurant leur sécurité et leur confidentialité.

Il rédige et exécute le plan de tests, prépare et documente le déploiement de l'application et contribue à la mise en production dans une démarche DevOps en collaboration avec l'équipe de production.

Le concepteur développeur d'applications met en place les mentions légales liées au règlement général sur la protection des données (RGPD). Il se réfère au référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) dans la réalisation des maquettes des interfaces utilisateur et leur enchaînement et répond aux besoins des personnes en situation de handicap.

Le concepteur développeur d'applications adopte une démarche structurée de résolution de problème adaptée en cas de dysfonctionnement de l'application, y compris en cas d'incident survenant en production. Il met en place une veille informatique afin de connaître les évolutions techniques et de répondre aux problématiques de sécurité des technologies qu'il utilise. Il communique en anglais pour l'expression écrite, compréhension écrite et compréhension orale au niveau B1 (utilisateur indépendant) et pour l'expression orale au niveau A2 (utilisateur élémentaire) du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Pour les projets de petite taille ou au sein de petites entreprises, il peut mener en autonomie l'intégralité de la réalisation de l'application, en lien avec le client. Dans le cas de moyens et de grands projets, il travaille soit au sein d'une équipe hiérarchisée sous la responsabilité d'un chef de projet, soit en équipe pluridisciplinaire pour les projets utilisant une méthode itérative de type agile.

Le concepteur développeur d'applications est en relation avec le client, les utilisateurs, ainsi qu'avec différents collaborateurs ou experts : chef de projet, architecte logiciel, testeurs, responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI), administrateur de base de données (DBA), hébergeur, experts techniques, experts métier, équipes chargées de l'exploitation de l'architecture du système d'information (Operations), développeurs et les autres concepteurs développeurs d'applications.

Le concepteur développeur d'applications peut travailler en tant que salarié d'une entreprise, y compris les entreprises de solutions logicielles, pour un client de l'entreprise de services numériques (ESN) qui l'emploie, ou en tant qu'indépendant directement pour un client.

## Objectifs et contenus pédagogiques

La formation a trois objectifs qui se décomposent en plusieurs modules :

- Développer une application sécurisée (Bloc de compétences RNCP37873BC01)
  - Installer et configurer son poste de travail en fonction du projet
  - Développer des interfaces utilisateur
  - Développer des composants métier
  - Contribuer à la gestion d'un projet informatique
- Concevoir et développer une application sécurisée organisée en couches (Bloc de compétences RNCP37873BC02)
  - Analyser les besoins et maquetter une application
  - Définir l'architecture logicielle d'une application
  - Concevoir et mettre en place une base de données relationnelle
  - Développer des composants d'accès aux données SQL et NoSQL
- Préparer le déploiement d'une application sécurisée (Bloc de compétences RNCP37873BC03)
  - Préparer et exécuter les plans de tests d'une application
  - Préparer et documenter le déploiement d'une application
  - Contribuer à la mise en production dans une démarche DevOps

## Prérequis

Très bonne maîtrise de l'outil informatique, développement d'applications web/logiciel déjà réalisés  
Programmation Orientée Objet courante  
Usage de l'anglais pour la recherche d'informations techniques

## Modalités pédagogiques

- Cours collectifs
- Mise en situation pratique
- Entretiens individuels
- Cours en présentiel et en distanciel

## Modalités d'évaluation

Pour le passage du titre professionnel de Technicien d'Assistance en Informatique (TAI), les compétences sont évaluées par un jury au vu :

- De la présentation d'un projet réalisé en amont de la session d'examen complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel
- D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

## Débouchées

Obtenir une certification inscrite au RNCP (niveau 6) et accéder à un emploi dans les métiers de :

- Concepteur développeur, concepteur d'applications informatiques
- Développeur d'applications, développeur informatique.
- Développeur back end, développeur front end, développeur full stack.
- Développeur d'applications mobiles.
- Développeur web, développeur web mobile, développeur web et web mobile.
- Ingénieur d'études et développement.
- Analyste programmeur informatique.

## Modalités d'accès

Le coût pédagogique est pris en charge par la Région Nouvelle Aquitaine, il n'y a aucun reste à charge pour le stagiaire.  
Pour intégrer la formation, un entretien avec le formateur et un test écrit sont à prévoir.  
Tous nos parcours sont adaptés aux personnes en situation de handicap.

## Modalités d'organisation

Durée : 1561 heures dont 406 heures entreprise

Rythme : 35h/semaine

Lieu : Campus numérique 47, 156 avenue Jean Jaurès, 47000 AGEN

Dates formation : du 7 juillet 2025 au 19 juin 2026

Période en entreprise : du 9 février au 30 avril 2026

| Résultats 2023 CDA      |      |
|-------------------------|------|
| Satisfaction stagiaires | 80%  |
| Sortie Positive         | 50%  |
| Réussite qualifications | 100% |
| Répondu aux attentes    | 70%  |

*Pour connaître les dates des futures sessions veuillez nous consulter*

### Contact

Tony Delmas – Responsable des Formations  
Informatiques et Référent Handicap

[t.delmas@c2rt.fr](mailto:t.delmas@c2rt.fr)

05 53 40 66 93